



Photo : COSM

Programmes d'intégration et de connaissances civiques

Chaque année quelques 200 personnes suivent les programmes d'intégration et de connaissances civiques mis en place depuis près de 20 ans par le COSM afin de répondre à deux besoins fondamentaux que ressent toute personne nouvellement arrivée dans le canton: s'informer sur l'environnement social et institutionnel et apprendre le français. Dans cet esprit, chaque programme proposé a pour but de soutenir les participant-e-s dans ce double objectif selon leur niveau linguistique.

Pour les personnes débutantes en français, l'accent est mis sur l'apprentissage linguistique et sur les aspects de la vie quotidienne immédiatement nécessaires pour les personnes nouvellement arrivées (*S'intégrer au quotidien – niveau débutant I et II*).

Les personnes ayant déjà des connaissances en français peuvent, quant à elles, suivre simultanément deux programmes: l'un continuant à soutenir l'apprentissage linguistique (*S'intégrer au quotidien – niveau moyen*) et l'autre (*Connaître le pays d'accueil – niveau moyen*) introduisant les informations élémentaires sur le fonctionnement de la société. Durant ce dernier, 13 modules sont traités (ex.: géographie et société, système politique, droit des étrangères et étrangers, travail et chômage, assurances sociales, charte de la citoyenneté neuchâteloise etc.) tout en étudiant les documents administratifs auxquels les migrant-e-s sont confrontés régulièrement. Ces deux cours ont lieu annuellement, une fois par semaine.

Enfin, les personnes ayant de bonnes connaissances en français peuvent suivre une version accélérée du programme "*Connaître le pays d'accueil*" qui a lieu durant un trimestre, une fois par semaine.

Ces différents programmes se donnent à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds et coûtent chacun CHF 50.-.

Nouveauté 2018: Vivre en Suisse et dans le canton de Neuchâtel

Depuis le début de l'année, un nouveau programme "*Vivre en Suisse et dans le canton de Neuchâtel*" est proposé à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds aux personnes ayant le niveau de français exigé par la nouvelle loi sur la naturalisation (oral B1 - écrit A2). Ce cours a lieu une fois par semaine, à raison de trois heures, durant 6 semaines et coûte CHF 150.-. Il démarre dès 10 personnes inscrites.

Les attestations obtenues dans le cadre des programmes "*Connaître le pays d'accueil*" et "*Vivre en Suisse et dans le Canton de Neuchâtel*" remplacent les questions de connaissances sur la Suisse dans le cadre de la nouvelle procédure de naturalisation.

Information et inscription sur www.ne.ch/programmeintegration

ÉDITORIAL

Tandis que s'achève la semaine contre le racisme 2018, le COSM se réjouit de lancer différents projets s'inscrivant dans le programme d'intégration cantonal 2018-2021, afin notamment de renforcer la collaboration avec les communes. Cela passe par un projet pilote mené avec la Ville de Neuchâtel (cf. ci-dessous), par la préparation d'une boîte à outils, par le renforcement du programme pour les personnes nouvellement arrivées ou par la représentation de l'association des communes neuchâteloises au bureau de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). Ces dernières jouent un rôle important dans la mise en place d'une politique interculturelle, aussi, on ne peut que se réjouir de ces projets !

Céline Maye, cheffe du COSM.

PROJETS VIVRE ENSEMBLE

Dès 2018, les demandes de soutien pour les petits projets liés au vivre ensemble qui sont réalisés à Neuchâtel doivent être déposés directement auprès de la Ville !

Dans le cadre du PIC 2018-2021, un projet pilote est mené avec la Ville de Neuchâtel. Une enveloppe annuelle (fonds cantonaux et fédéraux) lui est octroyée par le COSM pour lui permettre de soutenir des projets renforçant la construction du vivre ensemble au niveau local.

Dès à présent, les projets en Ville de Neuchâtel sont à déposer directement auprès du : Service de l'intégration et des infrastructures culturelles siic.vdn@ne.ch

Les projets qui se déroulent ailleurs dans le canton, sont toujours à déposer au : COSM cosm.projets@ne.ch.

Pour tous les projets, les demandes de soutien doivent être faites au plus tard un mois avant leur début. Le financement maximum est de CHF 2'000.-. Un soutien personnalisé pour construire et accompagner le projet est aussi proposé.

APPEL À PROJETS ENFANCE

Le COSM lance un nouvel appel à projet pour le domaine de la petite enfance 2018-2019 dans le cadre du PIC.

Toutes les informations et documents utiles sont disponibles sur www.ne.ch/cosmprojets.

Délai de dépôt : 15.05.2018.

AGENDA

Good vibes de l'association Niya, a lieu samedi 14 avril de 11h à 19h à l'Espace MDC, rue des Noyers 2 à Neuchâtel.

Blabla Café sur le système scolaire neuchâtelois organisé par Bel horizon se tient le samedi 28 avril à 14h30, à la Ronde 11 à La Chaux-de-Fonds.

Information sur www.ne.ch/cosm